

Evêché de Boma
B.P. 72 Boma
Bas-Congo (RDC)

LETTRE PASTORALE

COLLECTE DES FONDS 2013-2014

A tous les Fidèles Catholiques du Diocèse de BOMA

« Notre générosité pour la prise en charge de notre Eglise est une grande marque de foi »

Chers frères et sœurs en Christ,

Que la Paix du Christ Notre Seigneur soit avec vous !

1. A la fin de chaque année et au début d'une nouvelle, je me fais le devoir de vous adresser une lettre pour vous faire part du travail réalisé dans la collecte des fonds de l'année écoulée et vous inviter à entrer dans la nouvelle année. Dans ma lettre pastorale du 31 janvier 2013, j'avais fait le point de la collecte des fonds de l'année 2012. Pour l'année 2013, j'avais défini un calendrier mensuel des quêtes répondant aux divers besoins majeurs de l'Eglise, tant au niveau universel que local. Je voudrais, à présent, procéder à une brève évaluation de l'année écoulée et indiquer quelques orientations pour l'année en cours.

Evaluation de notre collecte des Fonds 2013

2. Je me réjouis de pouvoir partager avec vous ma satisfaction de constater que le résultat escompté est encourageant. La flèche est croissante par rapport à la formule antérieure, preuve que l'animation et la sensibilisation ont été assurées avec détermination par le Comité Diocésain de Collecte des Fonds auquel j'exprime ma profonde gratitude. Ma vive reconnaissance aux écoles pour leur contribution exemplaire. Mes sincères remerciements aux paroisses qui ont fait cette année un bon en avant très manifeste, notamment Moanda Cité, Tshela Mbanga, Boma Christ-Roi, Khanzi, Kai-Mbaku, Boma Saint Sacrement. Mes chaleureuses félicitations à Loangu Sainte Anne pour sa première réalisation très prometteuse ; j'ose espérer que cette flamme brillera davantage. Enfin, j'invite tous ceux qui ont eu de la peine à s'adapter au nouveau rythme ou n'ont pas encore compris sa nécessité, à faire mieux pour l'avenir. Nous comprenons que certaines exigences imposées par l'organisation de l'Année de la Foi ont eu des conséquences non négligées sur la Collecte des fonds dans certaines paroisses.
3. Le résultat global de l'année 2013 s'élève à **109.893,26 \$ US**. Les contributions se présentent de la manière suivante : 1) les paroisses ont apporté **78.959,94 \$ US**; 2) les entités extra-paroissiales : **26.733,32 \$US**. ; 3) les entités extra-diocésaines : *Nzo Dikanda/Kinshasa*, **4.200 US\$**. Notez bien qu'aucune souscription individuelle n'a été enregistrée cette année. S'agissant de la répartition selon les finalités : pour l'*Enfance Missionnaire* on a donné : **2.385,95 \$US** ; pour *Saint Pierre Apôtre* : **1.898,53 \$US** ; pour la *Propagation de la Foi* : **26.864,99 \$US** ; pour les Lieux Saints : **1.795,93 \$US** ; pour les Moyens de communication sociale : **2.046,94 \$US** ; pour l'*Université Catholique du Congo* : **2.360,65 \$US** ; pour *CALCC* : **1.865,62 \$US** ; pour le *Sanctuaire Bienheureuse Anuarite* : **1.871,45 \$US** ; pour *Caritas* : **2.111,89 US\$** ; et pour le *Carême de partage* : **66.691,31 \$US**.

4. Le montant global collecté [109.893,26 \$ US] a été ainsi réparti : au Saint-Siège [Enfance missionnaire, Saint Pierre Apôtre, Propagation de la foi, Lieux Saints] nous avons affecté : 27.572,31 \$US; à la Conférence Episcopale Nationale [Université Catholique du Congo, Sanctuaire Bienheureuse Anuarite, Caritas, CALCC] : 3.209,61 \$US; aux paroisses [Chefs catéchistes et équipes sacerdotales] : 18.711,35 \$US; à l'Economat diocésain : 55.399,99 \$US.

Perspectives d'avenir : Année 2014

Quelques rappels

5. A) En dehors des quêtes programmées ci-dessous, le diocèse sollicite à chaque fidèle, clerc, consacré et laïc, dans le cadre du Carême de partage, une contribution d'au moins 1 \$ us, au moins 3 \$ us aux fonctionnaires ordinaires de l'Etat, au moins 50 \$ us aux hauts fonctionnaires, aux membres des professions libérales, aux hommes et femmes d'affaires, aux entrepreneurs et dirigeant, aux hommes et femmes politiques ; au moins 500 \$ us aux sociétés de bonne volonté œuvrant dans notre région. Les Institutions religieuses et médicales liées d'une manière juridique ou canonique au diocèse continueront à apporter à temps leur contribution annuelle de 100\$us, et cela outre les autres contributions demandées à chaque fidèle.

B) Les jeunes et les enfants qui dépendent encore de leurs parents ou autres tuteurs ne sont pas tenus à cette contribution. Les parents et les tuteurs d'enfants ou des jeunes sont invités à apporter pour eux ce qu'ils peuvent avoir ; les élèves s'acquitteront de leur devoir de collecte des fonds dans le cadre de l'organisation scolaire.

C) Les contributions des enseignants et autres agents du BDCEC et des ZAP du réseau catholique seront centralisées par le BDCEC à Lukula qui transmettra trimestriellement à l'Economat diocésain les fonds recueillis.

D) Nos frères et sœurs originaires du diocèse mais vivant à l'étranger sont aussi conviés à ce grand rendez-vous diocésain. Chacun d'eux, selon ses possibilités, apportera sa contribution.

E) Chaque paroisse devra redynamiser ou installer le Comité Paroissial de Collecte des Fonds pour des animations et sensibilisations en temps réel. Les quêtes devront être versées à l'économat directement après leur organisation afin de permettre à l'économat de répondre aux besoins quotidiens. Aucun versement ne sera fait sans fiche dûment remplie avec clarté et détail.

E) Voici la liste et le calendrier des différentes quêtes :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. L'Enfance Missionnaire | : Epiphanie |
| 2. Caritas diocésaine | : Deuxième dimanche de février |
| 3. Université Catholique | : Premier dimanche de Carême |
| 4. Carême de partage | : Temps de Carême |
| 5. Lieux Saints | : Vendredi saint |
| 6. Saint Pierre-Apôtre | : Quatrième dimanche de Pâques |
| 7. Moyens des Communications sociales | : Deuxième dimanche du mois de juin |
| 8. CALCC | : Premier dimanche du mois d'août |
| 9. Propagation de la Foi | : Dimanche des missions |
| 10. Sanctuaire Bienheureuse Anuarite | : Premier dimanche de décembre |

6. **Notez bien** : la rétrocession aux paroisses ne se fait que pour le Carême de partage et la Propagation de la Foi, lors du versement à l'économat. Nous insistons pour que l'équipe sacerdotale anime les fidèles afin qu'ils prennent davantage conscience de la nature de chaque quête et qu'ils s'y préparent à temps.

Du nouveau

7. Pour des raisons pastorales, je voudrais, cette année, initier une nouvelle expérience en ce qui concerne la Collecte des fonds **des membres des Chorales et des MAC**. J'ai décidé en effet de recueillir personnellement leurs contributions relatives aux diverses quêtes diocésaines pour lesquelles ils donneront globalement. Chaque Chorale et chaque MAC collectera la contribution de ses membres selon une organisation propre et selon le montant que j'indiquerai par tête. Je programmerai trois messes d'action de grâce pour eux. La première messe aura lieu à Tshela Mbata-Ntombo pour les paroisses de la Zone pastorale Nord (doyennés de Maduda, Tshela et Kuimba) ; la deuxième à Lukula pour les paroisses de la Zone pastorale Centre (doyennés de Kangu, Mbata-Mbenge et Lukula) ; et la troisième à Boma pour les paroisses de la Zone pastorale Sud (doyennés de Tseke-Mbanza, Moanda et Boma). C'est au cours de cette messe que chaque MAC et Chorale des paroisses concernées enverra son ou ses représentants pour présenter à l'Evêque sa contribution annuelle ainsi que la liste des contribuables. Chaque membre ayant contribué recevra une carte de membre de son groupe. Un membre qui appartient et à une Chorale et à un MAC choisit de cotiser dans l'une ou l'autre Association, et l'année prochaine il pourra rejoindre l'autre regroupement. Avec cette pratique les membres des Chorales et des MAC ne participent plus aux quêtes diocésaines organisées dans leurs paroisses selon le calendrier diocésain. La collecte au sein de leurs regroupements tient lieu de ces quêtes.

Chers frères et sœurs,

8. Qu'en cette année où nous célébrons le synode sur la famille, le Seigneur nous fasse vivre dans un profond élan de solidarité ecclésiale et missionnaire.
9. Sur chacun de vous, j'implore la bénédiction de l'Eternel.

Fait à Boma, le 08 Février 2014

Mbuka Cyprien, cicm

Evêque de Boma